



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 15 mars 2016

**Préavis N° 01/2016 concernant la réfection
du terrain de sport du complexe scolaire du
Clos-Béguin**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 14 mars 2016 présidée par Monsieur Daniel Berner, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N°01/2016,

où le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,


a accepté à l'unanimité, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Autoriser la municipalité à exécuter les travaux décrits dans le présent préavis ;
- Octroyer à cet effet à la municipalité un crédit de CHF 92'000.- ;
- Encaisser l'éventuelle contribution du fonds du sport vaudois ;
- Financer la dépense par la trésorerie courante ;
- Amortir cet investissement sur une durée de 10 ans au maximum.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 14 mars 2016.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président


Daniel Berner



La secrétaire


Tommasina Maurer